



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : SENSIBILISATION SUR LE HANDICAP
PAR LA VISITE DE L'ECOLE DES CHIENS
GUIDES POUR AVEUGLES ET MALVOYANTS
DE PARIS A DESTINATION D'ENFANTS DE
CENTRES DE LOISIRS DE VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-25-323
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRÈRE-GOURDY, adjoint au Maire chargé du développement durable et de l'inclusion

VU la délibération du 17 février 2022 relative à l'adoption du Plan Inclusion Handicaps au titre des années 2022-2027

CONSIDÉRANT la proposition de l'Ecole des chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris, représentée par Mme Honorine MORENO et située au 105 avenue de Saint-Maurice 75012 Paris, d'une sensibilisation sur le handicap par une visite l'Ecole des chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris à des enfants de centres de loisirs de Vincennes, pour un montant de 600€ TTC (six cent euros).

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'Ecole des chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris, représentée par Mme Honorine MORENO, d'une sensibilisation sur le handicap par la visite de l'Ecole des chiens guides pour aveugles et malvoyants de Paris, à destination d'enfants de centres de loisirs, pour un montant de 600€ TTC (six cent euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du développement
durable et de l'inclusion,

Signé

Mathieu BEAUFRÈRE-GOURDY

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250924-Imc1H13530H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/09/2025 Date de Publication : 24/09/2025
--